

DECISION DU PRESIDENT
N° D2023-063**Objet : Entretien des espaces verts – 6 lots**
Attribution

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2020-094 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la consultation, décomposée en six lots, lancée en procédure formalisée le 11 avril 2023 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Marchéspublics.ain.fr, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), concernant l'entretien des espaces verts, a permis de recevoir cinq plis dont les candidatures sont recevables et les offres acceptables ;

VU l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance en date du 26 juin 2023, de chaque accord-cadre, à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024 avec possibilité d'une reconduction expresse pour une période de deux ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 aux entreprises suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT ANNUEL HT	
			Base DQE	Maximum
N°1	Ambérieu-en-Bugey	BALLAND à Ambérieu-en-Bugey (01)	26 375.00 €	35 000.00 €
N°2	Sainte-Julie / Lagnieu	TERIDEAL TAVEL à Wissous (91)	14 985.50 €	20 000.00 €
N°3	Meximieux	TERIDEAL TAVEL à Wissous (91)	14 624.50 €	20 000.00 €
N°4	Château de Chazey-sur-Ain	TERIDEAL TAVEL à Wissous (91)	6 517.95 €	10 000.00 €
N°5	Prestation à la demande pour entretien des voiries, réparation de mobiliers urbains et interventions urgentes de mise en sécurité	BALLAND à Ambérieu-en-Bugey (01)	13 957.00 €	15 000.00 €
N°6	Multi-Secteurs Réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés	ESAT DE LA COTIERE ET DU PAYS DE GEX - FEDERATION APAJH à Meximieux (01)	18 361.80 €	25 000.00 €
TOTAUX			94 821.75 €	125 000,00 €

- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres des accords-cadres concernant l'entretien des espaces verts composé de six lots pour un montant total estimatif annuel de 94 821,75 € HT et dont le détail est indiqué dans le tableau ci-dessus.
- PRECISE que chaque accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2024 avec possibilité d'une reconduction expresse pour une période de deux ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.
- PRECISE que les prestations seront exécutées par émission de bons de commande et rémunérées aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) dans la limite d'un montant maximum annuel indiqué pour chacun des lots dans le tableau ci-dessus.
- INDIQUE que les prix sont révisables mensuellement pour chaque lot.
- DECIDE de signer les accords-cadres à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 27 juin 2023
Publiée le **27 JUIN 2023***

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 27 juin 2023.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

